

tre dans les consciences religieuses. On écrit aussi l'ouïe et le ridicule des tracasseries qui ont été la note du Directeur. L'orateur est de ceux qui estiment qu'il faut savoir regarder en face cette question de la séparation. C'est pourquoi il a voté le passage à la discussion des articles, mais les républicains doivent prendre garde de ne pas confondre la lutte légitime contre le cléricalisme avec la lutte impardonnable contre les sentiments religieux. Il n'est pas de question qui produise plus de craintes dans les populations que celle de l'édification religieuse. Il faut se garder de commettre sur ce point la même faute que la Révolution Française en troublant les habitudes séculaires. L'article que la Chambre va voter sera la pierre de touche de la sincérité de la Chambre. L'orateur rappelle le sentiment de libéralisme exprimé par le rapporteur et assure la Chambre de voter la mesure de conciliation qu'il propose.

### Le rapporteur et M. Bienvenu-Martin

**REPOUSSER L'AMENDEMENT**  
BRIAND dit qu'il a confiance dans les municipalités républicaines. Il ne craint pas qu'elles transfèrent systématiquement les églises en grosiers à fourrage. Ces tracasseries ne se produiront pas du côté républicain. Il est convaincu qu'au lendemain de la séparation l'allocation limitée proposée par la commission aura pour effet d'inciter le clergé à la prudence dans la réclamation. Le curé désireux de consolider une situation précaire ne manquera pas d'entrer en négociations avec les municipalités. Si l'article 10 a pour effet d'éclaircir le curé des luttes politiques, il ne sera pas inutile. En réalité, l'amendement de M. Flandin tend à transférer la propriété des édifices publics sous le couvert du bail emphytéotique. Il se confond donc avec celui de M. Agagnaguer que la Chambre a repoussé. Le **MINISTRE DES CULTES** dit que le bail emphytéotique constitue une aliénation indirecte de la propriété qui appartient aux communes. D'autre part, l'amendement, s'il est adopté, produira dans nos communes un effet tout différent de celui qu'espère M. Flandin. C'est pourquoi le gouvernement est d'accord avec la commission pour le repousser.

### Vote de l'amendement

Après pointage, l'amendement Flandin est adopté par 295 voix contre 276.

La suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

## SENAT

Paris, 8 juin. — La séance s'ouvre à 3 heures, sous la présidence de M. FALLIÈRES.

Le Sénat, sur le rapport de M. Gourju, valide l'élection de M. Chautemps comme sénateur de la Haute-Savoie.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi tendant à ouvrir au ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire de 300 millions pour indemnités aux victimes et familles des victimes des fusillades de Limoges.

Le projet de loi est adopté à l'unanimité de 238 votants.

### L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet et la proposition de loi relatifs à l'assistance aux vieillards infirmes et incurables.

Sur la demande de M. LABICHE, président de la commission, l'urgence n'est pas déclarée.

M. STRAUSS, rapporteur, rappelle la succession des efforts que la République s'est imposés dans le but de soulager ou au moins d'atténuer les effets de la misère sociale.

Il expose les considérations qui font à la société une obligation d'organiser l'assistance des malheureux incapables de travailler.

M. ETIENNE se déclare complètement acquis à la cause de M. Strauss.

La Révolution, dit-il, a eu l'impressionnable honneur de définir les devoirs de la société envers les pauvres. La difficulté des temps ne lui a pas permis de traduire dans les faits les principes qu'elle a posés.

C'est à notre époque qu'est chargé le soin d'acquiescer à cette dette. La charge sera lourde, elle peut hésiter ; mais il est des devoirs qui n'ont pas de retour.

Le gouvernement demande au Sénat de voter le programme que lui apporte sa commission.

La discussion générale est close.

On passe à l'examen des articles.

Le **PRESIDENT** met en discussion une proposition déposée par M. Guyot, tendant à donner aux indigents septuagénaires ou au-dessus le droit de se pourvoir auprès du préfet contre leurs communes, au cas où celles-ci se refuseraient à les secourir. Sur avis conforme du général, le projet pourrait infliger un blâme aux communes ou même les imposer d'office.

M. GUYOT défend sa proposition.

Il indique que son intention est d'épargner au Trésor public une charge fort lourde dont il est impossible de prévoir exactement l'importance, et de faire cependant en faveur des pauvres tout ce que permet la situation financière de la France.

L'orateur se convainc qu'il serait impossible d'assurer sans impôts nouveaux le service d'assistance obligatoire que la commission propose d'instituer.

L'assistance aux vieillards ne doit pas, dit-il, être un service d'Etat, mais uniquement un service local tenant grand compte de l'assistance privée de la charité.

M. STRAUSS déclare que la charité humaine et abaisse. C'est une œuvre de pure solidarité qu'il s'agit de réaliser. A Paris, à Lyon, il y a des misères navrantes qu'il faut secourir.

Le service d'assistance doit être développé dans les villes et organisé dans les campagnes. La charge sera lourde, mais moins que ne le craint M. Guyot.

M. RIOU dit que le budget de 1905 est en déficit et que le moment serait mal choisi de créer de nouveaux impôts.

M. GOURJU appuie le contre-projet de M. Guyot.

M. GALTIER (Haute-Saône), déclare vouloir soulager toutes les misères. La seule chose qui nous divise c'est le prix de revient. Or, nous avons des dépenses beaucoup plus urgentes. La frontière de l'Est est ouverte. (Exclamations.) Nos ports ne sont pas en état de se défendre contre l'artillerie navale. (Bruit.)

Le **PRESIDENT** prie l'orateur de rester dans la question.

M. GALTIER déclare en avoir dit assez. On met aux voix le contre-projet Guyot. Il est repoussé par 191 voix contre 76.

La suite de la discussion est renvoyée à demain et la séance est levée à 6 heures 40.

### La Démission de M. Delcassé

**L'INTERIM DE M. ROUVIER**  
Paris, 8 juin. — L'Agence Havas publie cette note officieuse :

« Jusqu'à présent M. Rouvier n'a pris aucune détermination sur le portefeuille des finances pour se consacrer définitivement aux affaires étrangères. Il continue à gérer ces dernières par intérim et n'arrêtera pas ses préoccupations définitives avant trois ou quatre jours. »

### L'opinion à l'étranger

**EN RUSSIE**  
Petersbourg, 8 juin. — Le « Novosté Vrémia » constate l'impossibilité pour les Russes de ne pas regretter M. Delcassé comme ami personnel du comte Lamsdorff et comme sincère partisan de l'alliance franco-russe.

Ce journal insiste surtout sur le point que les Russes doivent naturellement apprécier leur vrais amis, parce qu'ils sont peu nombreux, et parmi ces vrais amis, M. Delcassé était un des plus influents et des plus énergiques défenseurs des intérêts russes.

Le « Novosté Vrémia » se félicite de la retraite de M. Delcassé, partisan ardent et convaincu de l'alliance franco-russe dont il fut l'éloquent commentateur.

Ce journal craint que cette retraite ne soit interprétée en Angleterre et en Allemagne comme le résultat de l'affaiblissement de la Russie.

Les organes de la presse populaire russe, la « Petersbourgskaja Gazeta » et le « Russko-Bourzoukaski Listok » expriment leurs vifs regrets de la retraite de M. Delcassé.

### Négociations franco-allemandes

**M. DE FLOTOW ET M. ROUVIER**  
Paris, 8 juin. — Ainsi que nous l'avons dit hier, M. de Flotow, chargé d'affaires d'Allemagne, a rendu visite à M. Rouvier. Ce n'était pas seulement une démarche de courtoisie. L'entrevue, en effet, tout en marquant dans les relations personnelles un caractère de détente, a eu encore une portée politique.

M. de Flotow a lu à M. Rouvier une note indicative des vues de l'Allemagne. Cette note porte surtout sur la réunion de la conférence internationale qui constitue en effet le point délicat du débat. L'Allemagne s'étant placée ainsi sur un terrain où la France et les autres puissances qui ont adhéré à sa politique marocaine, se sont refusées à la suivre.

Les deux attitudes se trouvent donc en présence.

Ainsi, M. de Flotow et M. Rouvier ont pris langue. Et, sans vouloir préjuger de la solution qui, évidemment, n'est pas aisée à dégager des divergences initiales, c'est d'un résultat que la conversation diplomatique soit reprise ou plutôt engagée pour la première fois, l'Allemagne s'étant refusée, jusqu'à hier, à vouloir s'aboucher avec M. Delcassé.

Nous sommes autorisés à démentir un bruit répandu dans les milieux diplomatiques par un journal du soir, d'après lequel le cabinet Rouvier serait disposé à conclure à l'Allemagne une sphère d'action au Maroc. Rien ne justifie cette rumeur ; l'Allemagne, d'ailleurs, n'a rien demandé en ce sens.

### La mission française à Berlin

**L'ATTITUDE DU KAISER**  
Berlin, 8 juin. — L'empereur Guillaume avait invité les officiers de la mission française à prendre part avec lui à l'inspection de la seconde brigade de cavalerie de la garnison sur le champ de manœuvre de Dohritz.

Le président Berner passe ensuite à la lecture de l'adresse que le Storting se propose d'envoyer au roi Oscar, puis l'assemblée entière se lève pour écouter une courte allocution du président.

Le président dit que Storting est pleinement conscient de la responsabilité qu'il a à maintenir l'honneur et les droits de la Norvège.

« D'un particulier qui était assis auprès de la fenêtre, me quittait pas la maison de l'air, et qui, probablement pour ne rien perdre de ce qu'il observe, a retenu une chambre au premier pour trois ou quatre jours. »

« La vieille hausse les épaules. Les Laissons-le veiller, d'homme, répondit-elle ; qu'y n'est que ça, si ça lui plaît... et pour sûr, demain matin, il pourra aller dire à Bridard que tout est fini ! »

« Et, comme à ces paroles Philippe ne put réprimer un geste d'effroi, la vieille fit entendre un roulement et s'empressa d'aller reprendre son poste auprès d'Edmée. »

« Un moment après, elle était assise seule au chevet de l'enfant et surveillait son sommeil, l'œil fixé sur le visage de l'enfant. »

« Une heure et demie venait de sonner... tout dormait aux alentours, on n'entendait plus aucun bruit ni au dedans ni au dehors. »

« C'était le bruit profond, sinistre à force d'être silencieux. »

« La vieille femme s'allongea sur un fauteuil, s'étira les membres comme si elle se fût sentie brisée par la fatigue et passa à plusieurs reprises ses deux mains sous la cheville de sa fille. »

« Et, chose bizarre !... à ce mouvement plein de désordre et d'oubli, quelques mèches rousses s'échappèrent sous ses doigts nerveux et vinrent rouler autour de ses yeux. »

« Elle s'y prit pas garde. Elle était accablée de lassitude et de sommeil, peut-être aussi d'émotion et de trouble, et elle ferma les yeux lourdement et, pour ainsi dire, malgré elle... »

« Ce ne fut qu'à peine, au bout de quel que temps de réveil en sursaut, le front mouillé de sueur, qu'elle se leva. »

Le camp de Dohritz, grand de cinq étages, est situé à vingt-sept kilomètres de Berlin. La mission française à laquelle l'empereur avait donné des ordres, passa devant les uhlanes, puis se rendit sur le léger éminence dominant la plaine, face à la tente impériale.

L'empereur, drapé dans un sombre manteau de cavalerie, passa au galop devant les officiers, et passa devant le général d'Agoult, qui portait une note particulièrement cordiale : « Comment va, général de... »

La manœuvre consistait en l'attaque d'un village par une demi-brigade de uhlanes de la garde, appuyée par trois batteries de charpente et de l'artillerie.

L'autre demi-brigade de uhlanes et un bataillon d'infanterie défendaient le village, construit en planches pour l'occasion.

La critique est lieu aussitôt après que première attaque eût été repoussée et d'un mouvement de flanc qui amena la position.

A déjouer qui suivit, l'empereur eut à ses côtés, suivant son habitude, les généraux qui avaient commandé la manœuvre, pria le général de Lacroix de prendre place au face de lui, et la causerie la plus cordiale eut lieu entre le souverain et le chef de mission.

Le général de Lacroix était placé entre le général von Hulsen et le général-major von Schickas.

Le soir même a été particulièrement agréable avec le général de Lacroix et le commandant de Merolles ; il les a invités à dîner et est rentré avec eux à Berlin en automobile.

### Une Révolution en Norvège

**Rupture entre la Suède et la Norvège**  
Le roi Oscar proclamé déchu par le Storting norvégien. — La Norvège indépendante. — Historique du conflit.

Comme on l'a vu hier à notre *Dernière Heure*, le roi Oscar vient d'être proclamé déchu par le Storting norvégien. Deux heures, la Norvège est libre et séparée de la Suède.

Depuis longtemps un vent séparatiste soufflait en Norvège : ce pays voulait être autonome et cherchait à se séparer de la Suède. Cette idée de séparation, le roi Oscar et de Suède, a été déposé par le Storting norvégien.

Ce conflit est né de la loi sur les volets. Le gouvernement norvégien voulait nommer lui-même ses conseillers d'Etat, le roi Oscar avait refusé sa ratification, cette loi. Le ministère norvégien donna sa démission ; le roi refusa d'accepter cette démission.

Les choses s'envenimèrent à tel point qu'en Norvège on parla de déclarer la guerre à la Suède ; les esprits furent moins échauffés dans ce dernier pays. Toutefois, rien ne put empêcher le gouvernement norvégien de couper les liens qui rattachaient la Norvège à la Suède.

Le Storting a déclaré que le roi Oscar ayant cessé de remplir les fonctions de roi de Norvège, l'union avec la Suède est dissoute ; il a transféré le pouvoir au gouvernement au cabinet actuel et prie le roi de se retirer à ce qu'un jeune prince de la maison Bernadotte monte sur le trône de Norvège.

La séparation est donc accomplie ! Le roi Oscar a été déposé et le Storting a proclamé la naissance du nouvel Etat libre par les puissances, mais la Norvège a donné trop de preuves de sa tranquillité et tenace énergie pour que l'on puisse s'attendre à ce qu'elle arrête par un aussi faible obstacle.

La question est de savoir si, devant les refus probables d'Oscar de désigner son successeur, le Storting ne se prononcera pas en faveur de la formation d'un conseil, qui conviendrait assurément mieux à son genre.

Et après ? Sera-ce la guerre ? Il y a lieu d'espérer, au contraire, que ce sera une union plus réelle. Bjornson, le grand poète et le grand politique norvégien, indiquait dernièrement à Copenhague que le jour où il y aurait plus en Scandinavie de nation opprimée, la fédération scandinave ne renaitrait plus.

C'est avec joie que nous saluons dans l'indépendance norvégienne le premier pas vers la constitution des Etats-Unis du Nord, qui contribuera certainement à la stabilité de la paix en Europe.

### Proclamation au peuple

Le Storting, qui avait siégé hier matin pour rédiger le texte de la proclamation, nous avons publiée dans notre précédent numéro a tenu une nouvelle séance dans l'après-midi. Pendant une demi-heure, le Storting a tenu une séance publique et a admis dans les galeries les députés de la hémicycle. Tous les députés étaient à leur place, lorsque le président Berner, frappant le pupitre de son marteau, déclara la séance ouverte.

L'attitude digne et attentive de la Chambre était des plus impressionnantes. Sur l'invitation du président, M. Michelsen, président du conseil, donna lecture de la déclaration ministérielle, qui fut adoptée à l'unanimité.

Le président Berner passe ensuite à la lecture de l'adresse que le Storting se propose d'envoyer au roi Oscar, puis l'assemblée entière se lève pour écouter une courte allocution du président.

Le président dit que Storting est pleinement conscient de la responsabilité qu'il a à maintenir l'honneur et les droits de la Norvège.

« D'un particulier qui était assis auprès de la fenêtre, me quittait pas la maison de l'air, et qui, probablement pour ne rien perdre de ce qu'il observe, a retenu une chambre au premier pour trois ou quatre jours. »

« La vieille hausse les épaules. Les Laissons-le veiller, d'homme, répondit-elle ; qu'y n'est que ça, si ça lui plaît... et pour sûr, demain matin, il pourra aller dire à Bridard que tout est fini ! »

« Et, comme à ces paroles Philippe ne put réprimer un geste d'effroi, la vieille fit entendre un roulement et s'empressa d'aller reprendre son poste auprès d'Edmée. »

« Un moment après, elle était assise seule au chevet de l'enfant et surveillait son sommeil, l'œil fixé sur le visage de l'enfant. »

« Une heure et demie venait de sonner... tout dormait aux alentours, on n'entendait plus aucun bruit ni au dedans ni au dehors. »

« C'était le bruit profond, sinistre à force d'être silencieux. »

« La vieille femme s'allongea sur un fauteuil, s'étira les membres comme si elle se fût sentie brisée par la fatigue et passa à plusieurs reprises ses deux mains sous la cheville de sa fille. »

« Et, chose bizarre !... à ce mouvement plein de désordre et d'oubli, quelques mèches rousses s'échappèrent sous ses doigts nerveux et vinrent rouler autour de ses yeux. »

« Elle s'y prit pas garde. Elle était accablée de lassitude et de sommeil, peut-être aussi d'émotion et de trouble, et elle ferma les yeux lourdement et, pour ainsi dire, malgré elle... »

« Ce ne fut qu'à peine, au bout de quel que temps de réveil en sursaut, le front mouillé de sueur, qu'elle se leva. »

« D'un particulier qui était assis auprès de la fenêtre, me quittait pas la maison de l'air, et qui, probablement pour ne rien perdre de ce qu'il observe, a retenu une chambre au premier pour trois ou quatre jours. »

« La vieille hausse les épaules. Les Laissons-le veiller, d'homme, répondit-elle ; qu'y n'est que ça, si ça lui plaît... et pour sûr, demain matin, il pourra aller dire à Bridard que tout est fini ! »

« Et, comme à ces paroles Philippe ne put réprimer un geste d'effroi, la vieille fit entendre un roulement et s'empressa d'aller reprendre son poste auprès d'Edmée. »

« Un moment après, elle était assise seule au chevet de l'enfant et surveillait son sommeil, l'œil fixé sur le visage de l'enfant. »

« Une heure et demie venait de sonner... tout dormait aux alentours, on n'entendait plus aucun bruit ni au dedans ni au dehors. »

« C'était le bruit profond, sinistre à force d'être silencieux. »

« La vieille femme s'allongea sur un fauteuil, s'étira les membres comme si elle se fût sentie brisée par la fatigue et passa à plusieurs reprises ses deux mains sous la cheville de sa fille. »

« Et, chose bizarre !... à ce mouvement plein de désordre et d'oubli, quelques mèches rousses s'échappèrent sous ses doigts nerveux et vinrent rouler autour de ses yeux. »

« Elle s'y prit pas garde. Elle était accablée de lassitude et de sommeil, peut-être aussi d'émotion et de trouble, et elle ferma les yeux lourdement et, pour ainsi dire, malgré elle... »

« Ce ne fut qu'à peine, au bout de quel que temps de réveil en sursaut, le front mouillé de sueur, qu'elle se leva. »

« D'un particulier qui était assis auprès de la fenêtre, me quittait pas la maison de l'air, et qui, probablement pour ne rien perdre de ce qu'il observe, a retenu une chambre au premier pour trois ou quatre jours. »

« La vieille hausse les épaules. Les Laissons-le veiller, d'homme, répondit-elle ; qu'y n'est que ça, si ça lui plaît... et pour sûr, demain matin, il pourra aller dire à Bridard que tout est fini ! »

« Et, comme à ces paroles Philippe ne put réprimer un geste d'effroi, la vieille fit entendre un roulement et s'empressa d'aller reprendre son poste auprès d'Edmée. »

« Un moment après, elle était assise seule au chevet de l'enfant et surveillait son sommeil, l'œil fixé sur le visage de l'enfant. »

« Une heure et demie venait de sonner... tout dormait aux alentours, on n'entendait plus aucun bruit ni au dedans ni au dehors. »

« C'était le bruit profond, sinistre à force d'être silencieux. »

« La vieille femme s'allongea sur un fauteuil, s'étira les membres comme si elle se fût sentie brisée par la fatigue et passa à plusieurs reprises ses deux mains sous la cheville de sa fille. »

« Et, chose bizarre !... à ce mouvement plein de désordre et d'oubli, quelques mèches rousses s'échappèrent sous ses doigts nerveux et vinrent rouler autour de ses yeux. »

« Elle s'y prit pas garde. Elle était accablée de lassitude et de sommeil, peut-être aussi d'émotion et de trouble, et elle ferma les yeux lourdement et, pour ainsi dire, malgré elle... »

« Ce ne fut qu'à peine, au bout de quel que temps de réveil en sursaut, le front mouillé de sueur, qu'elle se leva. »

« D'un particulier qui était assis auprès de la fenêtre, me quittait pas la maison de l'air, et qui, probablement pour ne rien perdre de ce qu'il observe, a retenu une chambre au premier pour trois ou quatre jours. »

« La vieille hausse les épaules. Les Laissons-le veiller, d'homme, répondit-elle ; qu'y n'est que ça, si ça lui plaît... et pour sûr, demain matin, il pourra aller dire à Bridard que tout est fini ! »

« Et, comme à ces paroles Philippe ne put réprimer un geste d'effroi, la vieille fit entendre un roulement et s'empressa d'aller reprendre son poste auprès d'Edmée. »

« Un moment après, elle était assise seule au chevet de l'enfant et surveillait son sommeil, l'œil fixé sur le visage de l'enfant. »

« Une heure et demie venait de sonner... tout dormait aux alentours, on n'entendait plus aucun bruit ni au dedans ni au dehors. »

« C'était le bruit profond, sinistre à force d'être silencieux. »

« La vieille femme s'allongea sur un fauteuil, s'étira les membres comme si elle se fût sentie brisée par la fatigue et passa à plusieurs reprises ses deux mains sous la cheville de sa fille. »

« Et, chose bizarre !... à ce mouvement plein de désordre et d'oubli, quelques mèches rousses s'échappèrent sous ses doigts nerveux et vinrent rouler autour de ses yeux. »

« Elle s'y prit pas garde. Elle était accablée de lassitude et de sommeil, peut-être aussi d'émotion et de trouble, et elle ferma les yeux lourdement et, pour ainsi dire, malgré elle... »

« Ce ne fut qu'à peine, au bout de quel que temps de réveil en sursaut, le front mouillé de sueur, qu'elle se leva. »

« D'un particulier qui était assis auprès de la fenêtre, me quittait pas la maison de l'air, et qui, probablement pour ne rien perdre de ce qu'il observe, a retenu une chambre au premier pour trois ou quatre jours. »

« La vieille hausse les épaules. Les Laissons-le veiller, d'homme, répondit-elle ; qu'y n'est que ça, si ça lui plaît... et pour sûr, demain matin, il pourra aller dire à Bridard que tout est fini ! »

« Et, comme à ces paroles Philippe ne put réprimer un geste d'effroi, la vieille fit entendre un roulement et s'empressa d'aller reprendre son poste auprès d'Edmée. »

« Un moment après, elle était assise seule au chevet de l'enfant et surveillait son sommeil, l'œil fixé sur le visage de l'enfant. »

« Une heure et demie venait de sonner... tout dormait aux alentours, on n'entendait plus aucun bruit ni au dedans ni au dehors. »

« C'était le bruit profond, sinistre à force d'être silencieux. »

« La vieille femme s'allongea sur un fauteuil, s'étira les membres comme si elle se fût sentie brisée par la fatigue et passa à plusieurs reprises ses deux mains sous la cheville de sa fille. »

« Et, chose bizarre !... à ce mouvement plein de désordre et d'oubli, quelques mèches rousses s'échappèrent sous ses doigts nerveux et vinrent rouler autour de ses yeux. »

« Elle s'y prit pas garde. Elle était accablée de lassitude et de sommeil, peut-être aussi d'émotion et de trouble, et elle ferma les yeux lourdement et, pour ainsi dire, malgré elle... »

« Ce ne fut qu'à peine, au bout de quel que temps de réveil en sursaut, le front mouillé de sueur, qu'elle se leva. »

« D'un particulier qui était assis auprès de la fenêtre, me quittait pas la maison de l'air, et qui, probablement pour ne rien perdre de ce qu'il observe, a retenu une chambre au premier pour trois ou quatre jours. »

« La vieille hausse les épaules. Les Laissons-le veiller, d'homme, répondit-elle ; qu'y n'est que ça, si ça lui plaît... et pour sûr, demain matin, il pourra aller dire à Bridard que tout est fini ! »

« Et, comme à ces paroles Philippe ne put réprimer un geste d'effroi, la vieille fit entendre un roulement et s'empressa d'aller reprendre son poste auprès d'Edmée. »

« Un moment après, elle était assise seule au chevet de l'enfant et surveillait son sommeil, l'œil fixé sur le visage de l'enfant. »

« Une heure et demie venait de sonner... tout dormait aux alentours, on n'entendait plus aucun bruit ni au dedans ni au dehors. »

« C'était le bruit profond, sinistre à force d'être silencieux. »

« La vieille femme s'allongea sur un fauteuil, s'étira les membres comme si elle se fût sentie brisée par la fatigue et passa à plusieurs reprises ses deux mains sous la cheville de sa fille. »

« Et, chose bizarre !... à ce mouvement plein de désordre et d'oubli, quelques mèches rousses s'échappèrent sous ses doigts nerveux et vinrent rouler autour de ses yeux. »

« Elle s'y prit pas garde. Elle était accablée de lassitude et de sommeil, peut-être aussi d'émotion et de trouble, et elle ferma les yeux lourdement et, pour ainsi dire, malgré elle... »

« Ce ne fut qu'à peine, au bout de quel que temps de réveil en sursaut, le front mouillé de sueur, qu'elle se leva. »

« D'un particulier qui était assis auprès de la fenêtre, me quittait pas la maison de l'air, et qui, probablement pour ne rien perdre de ce qu'il observe, a retenu une chambre au premier pour trois ou quatre jours. »

« La vieille hausse les épaules. Les Laissons-le veiller, d'homme, répondit-elle ; qu'y n'est que ça, si ça lui plaît... et pour sûr, demain matin, il pourra aller dire à Bridard que tout est fini ! »

« Et, comme à ces paroles Philippe ne put réprimer un geste d'effroi, la vieille fit entendre un roulement et s'empressa d'aller reprendre son poste auprès d'Edmée. »

## LA GUERRE Russo - Japonaise

### VERS LA PAIX

La Russie désire entrer en pourparlers avec le Japon. — Nouveau conseil au palais du tsar. — L'intervention des puissances.

« La trêve que nous annonçons hier en « Dernière Heure » est confirmée. On télégraphie de Pétersbourg au « Times » : »

« A la suite du conseil des ministres qui a eu lieu hier à Tsarskoï-Selo, il a été télégraphié aux ambassadeurs de Russie à Washington et à Paris, des instructions leur faisant savoir que la Russie est désireuse d'apprendre les conditions japonaises pour la paix. »

Le tsar reçut le comte Lamsdorff en audience lundi dans l'après-midi.

M. Meyer, ambassadeur des Etats-Unis, visita ensuite le comte Lamsdorff. Aujourd'hui le tsar a reçu, à Tsarskoï-Selo, M. Meyer, et, celui-ci, une fois de retour à St-Petersbourg, envoya une longue dépêche à Washington et s'entreint ensuite avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne.

Un autre conseil important a eu lieu hier à Tsarskoï-Selo. Le vice-roi, amiral Alexieff, le comte Lamsdorff, le général Sakharoff, le baron Fredericks, l'amiral Avakine, le général Grippenbourg, l'amiral leur général et le général Trepoff et le comte Meyer ont assisté à ce conseil.

La question des rapports de la guerre avec la situation intérieure fut de nouveau discutée. On s'assure que ce conseil, composé principalement de ministres, ne s'est pas prononcé définitivement pour la continuation de la guerre, ce qui tend à fortifier la croyance qu'il existe toujours des possibilités de paix. Une visite mystérieuse que M. Meyer, l'ambassadeur des Etats-Unis, a faite cet après-midi à Tsarskoï-Selo, tend à donner encore plus de poids à cette croyance.